

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MONTMORIN ISSERTEAUX

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 06 JUILLET 2023

Mairie d'Isserteaux à 19H00

Mmes PLOS Josiane, CLOUVEL Céline, MORIN Andrée-Marie, (Montmorin), BRIQUET Monique, GRUET Maïté, (Isserteaux), et Mrs GUILLAUME Gérard, PELLETIER François, PIREYRE Éric, (Montmorin), BOURDOULEIX Roger, CHEVARIN Damien, MEURINE Daniel (Isserteaux)

Excusés : BATISSON Jean-Claude donne pouvoir à BOURDOULEIX Roger, CHARBONNEL Dominique, NEDONCELLE Claude, PAYSAC Agathe, PODEVIN Marc

Secrétaire de séance : BOURDOULEIX Roger

· Approbation de la dernière séance

Après lecture du dernier compte-rendu, la séance du 28 mars 2023 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

· Effectifs scolaires et personnel – Prévisions rentrée scolaire 2023

Effectifs scolaires septembre 2023 :

Madame La Présidente fait part des effectifs dans les écoles d'Isserteaux et de Montmorin pour la rentrée de septembre 2023 et des changements de direction prévus à l'école de Montmorin.

Madame Andrée-Marie MORIN, directrice de l'école de Montmorin part en retraite en cette fin d'année scolaire 2022-2023.

Madame Célia DELMAS nouvelle directrice de l'école de Montmorin prendra ses fonctions dès la rentrée de septembre 2023.

Des pots de départ et d'arrivée seront célébrés pour ces occasions.

École d'Isserteaux					École de Montmorin			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	8	10	7	12	13	8	9	9
Total : 39 élèves					Total : 39 élèves			

Mme Sylvie LAILLIER : enseignante des TPS, PS et MS ; Mme Claude NEDONCELLE : enseignante des GS et CP.
Mme Isabelle DELUMEAU : enseignante des CE1 et CE2 ; Mme Célia DELMAS : enseignante des CM1 et CM2.

Personnel S.I.M.I :

Madame La Présidente fait part des effectifs du personnel du S.I.M.I. A la rentrée de septembre, aucun mouvement de personnel n'est prévu et les postes seront maintenus au même nombre d'heures.

Cependant, un départ à la retraite est annoncé en cours d'année scolaire, celui de Madame Corinne LACHAL.

3 agents à Isserteaux :

-Prescilla Goncalves, adjoint technique contractuel faisant office d'ATSEM en remplacement sur le poste de Mme Fouilhoux.

-Corinne Lachal, adjoint technique titulaire faisant office d'ATSEM dans la classe de Mme Nedoncelle. Son départ étant prévu le 01/01/2024, une offre d'emploi sera diffusée avec une clôture des candidatures au 15/09/2023.

-Véronique Ledourner, adjoint technique titulaire, cantinière.

3 agents à Montmorin :

- Delphine Batisson, adjoint technique contractuel.
- Delphine Dias, adjoint technique contractuel.
- Morgane Sastre Garau, adjoint technique contractuel, cantinière.

1 agent administratif :

- Marie Popovitsch, agent administratif contractuel, secrétaire.

· **Evolution tarifaire cantine et garderie**

Tarifification sociale de la cantine – Mise en place de la « cantine à 1€ »

Madame La Présidente présente le dispositif « cantine à 1 € ».

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pour 1 € maximum.

Depuis sa création, le dispositif « cantine à 1 € » connaît plusieurs évolutions. L'ensemble des communes éligibles à la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) « péréquation » peuvent bénéficier de ce dispositif (et non plus seulement les communes éligibles à la fraction « cible » de la DSR). Le soutien financier de l'Etat s'élève à 3,00€ par repas facturé à 1,00€ ou moins (contre 2,00€ précédemment).

L'État s'engage pour 3 ans au travers de la signature d'une convention avec la collectivité et donc le S.I.M.I.

Le S.I.M.I étant éligible à ce dispositif, plusieurs simulations ont été étudiées depuis ce début d'année pour que le montant journalier de la cantine se rapproche le plus possible des montants actuels.

La solution retenue repose sur la situation actuelle et en fonction du nombre d'élèves inscrits et du quotient familial des familles.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (10 pour et 1 abstention).

Quotient familial	Tarifs 01/09/2023
0 à 1000€	1€
1001 à 1100€	4,80€
Supérieur à 1100€	4,82€

Les tarifs de la cantine entrent en vigueur au 01 septembre 2023 et sont susceptibles d'évoluer sur les prochaines années scolaires.

Les repas pour les personnes intervenant dans le cadre scolaire sont maintenus au tarif de 5,35 € par repas.

Tarifification de la garderie

Le tarif de la garderie demeure inchangé à savoir 1€ la demi-heure.

· **Délibération modificative pour attribution aux coopératives scolaires**

Madame La Présidente informe les membres du Conseil qu'il convient de rectifier la délibération N°04/2023.

Madame la Présidente soumet à l'assemblée la proposition de verser aux coopératives scolaires une subvention d'un montant de cinq mille euros (5 000 €).

Elle expose que la somme de 5 000 € sera proratisée en fonction du nombre d'élèves de chaque commune soit à la coopérative scolaire d'Isserteaux 2500 € (40 élèves) et à la coopérative scolaire de Montmorin 2500 € (40 élèves).

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

· Questions diverses

- Essuie-mains : Les serviettes de tables en tissu font leur réapparition à l'école de Montmorin dès la rentrée prochaine.

- Transports scolaires :

L'inscription pour les transports scolaires peut être réalisée pour les enfants ayant au moins 3 ans avant le 31/12/2023 (Né au plus tard le 31/12/2020). Ainsi un formulaire papier a été remis aux familles concernées et reste à disposition si besoin.

- Nouveaux points d'arrêts - transports scolaires :

Avec la rentrée de septembre 2023, de nouveaux points de montée et de descente sont créés aux lieux- dits :

Bas de la Cote (lycée), Serpanoux (collège), Maisonneuve (école maternelle)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Josiane PLOS	Roger BOURDOULEIX	Céline CLOUVEL	Maïté GRUET
Gérard GUILLAUME	Jean-Claude BATISSON <i>Excusé pouvoir à M. BOURDOULEIX</i>	Monique BRIQUET	Dominique CHARBONNEL Excusé
Andrée-Marie MORIN	Claude NEDONCELLE <i>Excusé</i>	Damien CHEVARIN	Daniel MEURINE
Agathe PAYSAC <i>Excusé</i>	Éric PIREYRE	François PELLETIER	Marc PODEVIN <i>Excusé</i>